

Challenge Bernard JEU

DIMANCHE 9 Janvier 2022
SALLE MANGIN BEAULIEU
2 RUE LOUIS JOXE
44200 NANTES

Organisateur : NANTES TT

Responsable du Club : Jacques MARIN
Adresse mail : contact@nantestt.fr

Délégué : Jean-François CARADEC
Adresse mail : jf.caradec@pdltt.org

Juge Arbitre : Louis-Jean LONGEPE
Adresse mail : louis-jean.longepe@orange.fr

Responsable épreuve : Claude MORILLEAU
Adresse mail : c.morilleau@pdltt.org

Règlement

ENGAGEMENTS

Article 1 - Par Internet

L'engagement pour le Bernard Jeu s'effectuera via **HelloAsso**

L'engagement est à réaliser pour le 27 décembre 2021 (Les inscriptions seront verrouillées à minuit).

Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 35 € par équipe engagée.

Le paiement se fait par **HelloAsso**

Si problème paiement, contacter la Ligue

Le club qui n'a pas réglé au moment de l'inscription ne pourra pas participer au Challenge

Article 3 - Arbitre

Chaque équipe devra fournir un arbitre diplômé actif non joueur (minimum Arbitre de Club).
A défaut d'arbitre, une amende de 35 € sera appliquée.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 4 - Conditions de participation

Il s'agit d'une compétition par équipes.

Chaque équipe est composée de dix joueurs (cinq garçons et cinq filles) en respectant les catégories suivantes : un poussin/benjamin, un minime, un cadet, un junior, un senior/vétérant.
Les équipes peuvent être incomplètes avec au moins six catégories représentées.

Le nombre d'équipes maximum pour le Bernard JEU est de 24 avec les priorités suivantes :

- 1 - Équipe 1 de club complète
- 2 - Équipe 1 de club incomplète (minimum 8 joueurs)
- 3 - Équipe 2 de club complète
- 4 - Équipe 1 de club incomplète (minimum 6 joueurs)
- 5 - Équipe 2 de club incomplète (minimum 6 joueurs)

Dans chaque critère, la priorité sera l'ordre d'arrivée d'engagement

Chaque joueur (se) de l'équipe ne peut disputer qu'un seul tableau correspondant à sa catégorie d'âge.

Un(e) seul(e) joueur (se) de l'équipe peut participer à la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

Une équipe ne peut comporter au plus que deux mutés et deux étrangers.

Il y aura possibilité de remplacement de joueurs jusqu'au mercredi précédent la compétition. Au delà aucun remplacement ne sera accepté pour un compétiteur ayant un nombre de points supérieur au joueur inscrit préalablement.

Pour toutes modifications, informez, par mail, le Juge Arbitre.

Article 5 - Echelons

Le Challenge Bernard Jeu ne se déroule qu'à l'échelon Régional.

Article 6 - Engagements

Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner, pour les catégories représentées, le numéro de licence, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé.

Article 7 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Article 8 - Qualification des équipes

La Compétition est limitée à 24 équipes

Il est possible d'inscrire deux équipes pour un même club à condition que l'équipe 1 engagée soit complète.

Les 24 équipes retenues se feront dans cet ordre :

Critère 1 : Les 24 équipes 1 avec le plus grand nombre de joueurs. En cas d'égalité, la sélection sera faite au nombre de points classement additionnés. (Dernière situation mensuelle)

Critère 2 : Si après le critère 1, le nombre des équipes sélectionnées est inférieur à 24, les équipes 2 retenues seront les plus complètes (nombre de joueurs). En cas d'égalité, la sélection sera faite au nombre de points classement additionnés. (Dernière situation mensuelle)

En cas de non sélection d'une équipe selon les critères ci-dessus, la Ligue s'engage à rembourser le club des frais d'engagement.

Article 9 - Déroulement de la compétition

Dans chacune des dix catégories, les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national diffusé, dans des poules de trois participants. Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules, les deux premiers de chaque poule sont placés dans un tableau de 16. Le tableau final se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 10 - Classement des équipes

Un classement des équipes est effectué suivant le barème ci-après.

Total des points obtenus par chaque catégorie.

Un bonus de trois points est attribué à chaque équipe complète.

Le classement se fait par ordre décroissant des points.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le départage s'effectue suivant la procédure décrite ciaprès :

- a) équipe ayant le plus de catégories représentées ;
- b) équipe ayant le plus grand nombre de vainqueurs, puis le plus grand nombre de deuxième ...
- c) équipe ayant la joueuse ou le joueur le plus jeune.

Article 11 - Barème

Le barème pour le classement des équipes est le suivant :

Vainqueur	7 Points
Finaliste	6 Points
½ Finaliste	5 Points
¼ Finaliste	4 Points
1/8 Finaliste	3 Points
3 ^{ème} de Poule	2 Points

Article 12 - Balles

Les balles seront en plastique et de couleur blanche

Article 13 - Table

La compétition se déroulera sur 24 tables.

Article 14 - Horaires Prévisionnels

En fonction du nombre d'équipes engagées, l'horaire général peut être revu.

Les horaires de pointage et de début de poules ne seront pas modifiés, à savoir :

8H00		POINTAGE DES EQUIPES (Avec les licences de tous les joueurs et arbitres)
8H30	Poules	MINIMES Garçons CADETS
10H00	Poules	JUNIORS Garçons BENJAMINS MINIMES Filles CADETTES
11H30	Poules	JUNIORS Filles MESSIEURS DAMES BENJAMINES
17H10		FINALES
18H00		Remise des RECOMPENSES

Article 15 - Podiums et récompenses

Toutes les équipes accédant au podium et les vainqueurs de chaque tableau doivent rester sur place à l'issue des remises de récompenses et doivent garder leur tenue de club.

Les récompenses : Coupes et médailles aux 4 premières équipes.

500€ à l'équipe vainqueur

300€ à la deuxième

200€ à la troisième

Coupe aux 1^{ers} de chaque tableau individuel